

PLFSS 2026 : la Fédération FO-SPS alerte les députés sur un report inacceptable de la mise en œuvre de la Protection Sociale Complémentaire dans la Fonction Publique Hospitalière

La Fédération Force Ouvrière des personnels des Services Publics et des Services de Santé (FO-SPS) a officiellement interpellé ce jour l'ensemble des représentants de la Nation sur les conséquences très préoccupantes du projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2026, actuellement en discussion.

Dans une lettre adressée à chaque élu, FO appelle les parlementaires à se positionner clairement en faveur de la défense des personnels hospitaliers publics et à refuser toute mesure aggravant la crise du service public de santé.

Un budget au rabais qui met en péril l'hôpital public

Dans ce courrier, FO souligne qu'alors que les hôpitaux sont à bout de souffle, les équipes épuisées, les postes vacants toujours plus nombreux, les lits continuent de fermer et les délais s'allongent, le gouvernement impose un taux d'évolution de l'ONDAM limité à seulement 1,6 %.

Pour la Fédération FO-SPS, c'est un budget de destruction, dramatiquement en dessous des besoins réels : il ne compensera même pas l'inflation et condamnera les établissements à poursuivre les restrictions, au détriment de la qualité des soins comme des conditions de travail.

Le report de la Protection Sociale Complémentaire : un recul incompréhensible et inacceptable

Cette lettre envoyée aux élus par la Fédération, attire particulièrement leur attention sur une mesure qui choque profondément les agents hospitaliers : le report à 2028 de la mise en œuvre de la Protection Sociale Complémentaire (PSC).

Autrement dit, trois années supplémentaires d'attente pour une avancée sociale promise depuis des décennies !

FO y dénonce une décision prise sans discussion, et encore moins en concertation, d'autant plus incompréhensible que les agents de la Fonction publique d'État et de la Territoriale bénéficient déjà (ou vont bientôt bénéficier) d'une participation de leur employeur à la PSC, tandis que les salariés du secteur privé en disposent depuis 2013.

Les agents publics hospitaliers sont donc aujourd'hui les derniers travailleurs de France à ne pas bénéficier d'une aide de leur employeur pour leurs frais de santé, alors qu'ils consacrent leur vie à soigner les autres.

Une promesse (et un droit) vieille de quarante ans

Dans le message transmis aux membres de l'Assemblée nationale, la Fédération FO-SPS rappelle que depuis 1986, la législation prévoit la « prise en charge des soins par l'employeur » pour les fonctionnaires hospitaliers, une disposition restée lettre morte.

La Fédération y souligne également qu'en 2021, l'ordonnance sur la Protection Sociale Complémentaire fixait un calendrier clair : les hospitaliers devaient enfin en bénéficier au 1^{er} janvier 2026. Depuis cette date, la Fédération FO-SPS rappelle qu'elle n'a cessé d'interpeller les ministres successifs de la Fonction publique et de la Santé pour ouvrir les négociations nécessaires. Le report annoncé à 2028 constitue, selon les termes de cette lettre, un reniement pur et simple des engagements pris par l'État.

FO-SPS porte une solution simple : le « 100 % Sécu »

Dans ce courrier envoyé aux représentants de la Nation, la Fédération FO-SPS avance une proposition claire, juste et immédiatement applicable : la mise en place du « 100 % Sécu » pour tous les agents hospitaliers et leurs ayants droit. Plutôt que de multiplier les dispositifs coûteux et complexes, cette solution garantirait une prise en charge intégrale des soins, sans reste à charge pour les agents, le complément entre remboursement Sécurité sociale et 100 % étant assuré par l'employeur public.

FO y précise que cette mesure serait simple à mettre en œuvre, puisque les hôpitaux sont déjà connectés aux organismes de Sécurité sociale, et bien moins coûteuse que les dispositifs assurantiels privés.

Ce serait une mesure de justice sociale et de bon sens, conforme à la vocation même du service public hospitalier.

Un geste attendu de reconnaissance envers les soignants

L'interpellation adressée aux parlementaires insiste sur le besoin urgent de reconnaissance concrète envers les soignants.

Les hospitaliers n'en peuvent plus de promesses reportées : ils veulent des actes, des mesures tangibles qui traduisent enfin la reconnaissance de la Nation. La mise en œuvre immédiate du principe du « 100 % Sécu » constituerait un signal fort envoyé à toutes celles et ceux qui, chaque jour, tiennent l'hôpital public à bout de bras malgré la fatigue, la surcharge et le manque de moyens.

La Fédération FO-SPS appelle les élus à agir

En conclusion du message transmis aux députés, la Fédération FO-SPS demande solennellement :

- de refuser le report de la Protection Sociale Complémentaire à 2028 ;
- de déposer un amendement pour maintenir l'échéance du 1^{er} janvier 2026 ;
- et de soutenir la mise en œuvre immédiate du « 100 % Sécu » pour les agents hospitaliers.

Parce qu'il y a urgence à redonner confiance et dignité à celles et ceux qui font vivre l'hôpital public, **la Fédération FO-SPS appelle les parlementaires à porter haut la voix des personnels hospitaliers lors du débat budgétaire.**

Le secrétariat fédéral

Paris, le 16 octobre 2025